

# Ensemble, à Saint-Sulpice

BULLETIN D'INFORMATIONS

JANVIER 2023



saint-sulpice-le-guérétois  
[www.saintsulpicelegueretois.fr](http://www.saintsulpicelegueretois.fr)

## L'ÉDITO DU MAIRE

### Mesdames et Messieurs, Mes cher(e)s administré(e)s

À l'aube de cette nouvelle année 2023 je tiens, en mon nom, et au nom de tous les membres du conseil municipal de Saint-Sulpice-le-Guérétois à vous exprimer tous mes vœux républicains les plus chaleureux et les plus sincères à vous-mêmes ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Après 2 années de pandémie, nous pouvions espérer en 2022 retrouver une vie quasi normale : ce fut le cas sur un plan médical et social, nous permettant ainsi de nous réunir à nouveau et de retrouver ces liens humains qui nous avaient tant manqué.

C'était sans compter sur une guerre improbable, un conflit larvé depuis des années qui a éclaté aux frontières de l'Europe entre 2 pays de l'ex bloc soviétique avec son corollaire d'atrocités et de malheurs dont ont pu témoigner les réfugiés Ukrainiens accueillis dans les pays européens dont la France, dont la Creuse. Nous pouvons être fiers des actions de solidarité qui ont été et qui sont menées pour aider ces populations en détresse extrême.

Au-delà des conséquences humaines de ce conflit, il convient également de prendre en considération les bouleversements économiques que chacun et chacune d'entre nous ont pu constater, notamment l'explosion des prix, non seulement des matières premières mais, aussi des énergies comme si nous découvriions que tout est produit en Ukraine. Force est de constater que de fortes opérations spéculatives ont largement profité à une économie libérale totalement dérégulée impactant fortement et durablement la vie de nos concitoyens en matière de pouvoir d'achat, la pérennité de certains commerces ruraux qui sont le cœur et la vie de nos bourgs : boulangeries, boucheries, des petites entreprises et de toutes les collectivités locales en terme de fonctionnement et d'investissement.

Malheureusement cette situation nous oblige, pour le moment, compte tenu du contexte économique à revoir la temporalité d'exécution de certains de nos projets et notamment le début des travaux de création de la cellule commerciale avec la boulangerie qui était prévu pour le premier semestre 2023. Cependant le permis de construire est déposé et la conception architecturale achevée ainsi qu'une partie des financements publics. Nous suivons ce dossier avec une attention toute particulière tant il est important pour notre territoire et bien au-delà.

L'année 2022 est maintenant écoulee, nous avons mené à terme les projets prévus pour cette année :

■ La création du **city stade** achevée en juillet 2022, très appréciée par nos jeunes et nos moins jeunes ainsi que l'**aire de jeux** et l'**aire de pétanque** : il reste quelques finitions qui seront réalisées au printemps 2023.

■ Les **travaux de voirie** ainsi que la **réhabilitation d'une piste** sur la commune, la **sécurisation** du centre bourg en zone 30 km/h afin d'assurer par un dispositif réglementaire de ralentisseurs dos d'âne et trapézoïdaux une circulation apaisée pour tous nos concitoyens non seulement dans le bourg mais aussi dès le carrefour de Figier et l'entrée de Choiseau par la création d'une zone 50 km/h grâce à l'extension de l'agglomération. Sur notre demande auprès du département la D47 qui passe par Ruelle sera limitée à 70 km/h jusqu'à l'entrée de l'agglomération. Tous ces travaux ont été réalisés par le syndicat mixte Evolis pour un montant de 80 000 euros.

■ Le permis de construction de **6 logements sociaux** sur les lots 1, 2 et 3 de l'**écoquartier** pour des personnes en perte d'autonomie a été déposé et accepté. Les devis sont en cours et les travaux devraient commencer premier semestre 2023.

■ L'**agence postale** qui sera implantée dans la mairie afin de conserver ce service public. Je vous laisse découvrir sa conception dans un article réalisé par le premier adjoint dans ce bulletin municipal.

■ En collaboration avec l'APAJH (IME de Grancher), les services de l'académie de la Creuse, les enseignantes de l'école primaire et les représentants des parents d'élèves, nous avons contribué à l'**ouverture**, en septembre 2022, d'**une classe externalisée** au sein de notre école primaire, ce qui est une première sur notre département pour l'APAJH. Cette classe est composée de 6 à 8 élèves de l'IME de Grancher qui occupent 2 jours par semaine, pour le moment, la 6<sup>e</sup> classe de l'école élémentaire, avec des échanges lors des récréations, de certains cours avec les enfants de Saint-Sulpice et le projet de pouvoir concevoir sur certaines thématiques une approche pédagogique commune. Les enfants de cette classe sont encadrés par une enseignante spécialisée et un éducateur. Je suis très fier de l'ouverture de cette structure qui illustre parfaitement les valeurs philosophiques d'inclusivité que nous portons avec ferveur dans une société qui se doit d'être plus solidaire et valorisante par l'éducation et le travail afin que chacun et chacune puisse trouver sa place.

■ Comment parler du groupe scolaire sans évoquer la **restauration** avec la confection au quotidien de repas équilibrés, avec des produits de qualité issus des circuits courts de nos producteurs locaux. Les enfants découvrent les saveurs et les cuisines du monde tout au long de l'année scolaire ainsi que lors de la



## L'ÉDITO DU MAIRE

**semaine du goût** avec la participation du restaurateur Stéphane Villetorte. Qu'il en soit remercié.

■ Cette année encore le **repas des aînés** en janvier 2023 n'aura pas lieu. Nous savons tous que c'est un moment fort de convivialité. Rien n'est inscrit dans le marbre et la réflexion est engagée pour son organisation à nouveau dans les années qui viennent. La municipalité et le CCAS l'ont remplacé par un **chèque cadeau** utilisable chez les commerçants de la commune pour les administrés de 67 à 79 ans et un **colis** pour les plus de 80 ans ainsi que pour les personnes hébergées en EPHAD.

L'équipe municipale travaille avec énergie, avec tous nos partenaires institutionnels – État, Région, Département et Communauté d'Agglomération du Grand-Guéret – à la concrétisation de nos projets pour 2023 dans le respect de la maîtrise budgétaire et fiscale, bien que la situation économique et énergétique risque d'affecter grandement la capacité d'investissement des collectivités locales.

Je vous invite également à consulter de nombreuses informations sur le site de notre commune : [saintsulpiceleguereois.fr](http://saintsulpiceleguereois.fr) ainsi que sur le compte Facebook : **saint sulpice le guéretois** qui permettent de vous informer au quotidien et en temps réel concernant notre territoire.

Je vous réitère, au nom de la municipalité, tous mes vœux pour 2023 et je tiens également à remercier les personnels municipaux dans leur ensemble pour le travail accompli avec abnégation et sérieux au cours de cette année malgré les difficultés rencontrées.

*« Il ne faut pas chercher à rajouter des années à sa vie, mais plutôt essayer de rajouter de la vie à ses années. »*

— **John FITZGERALD KENNEDY**

Bien à vous tous et vous toutes pour 2023.

### Éric BODEAU

Maire de Saint-Sulpice-le-Guéretois  
Premier Vice-Président de la  
Communauté d'Agglomération  
en charge des finances et  
des marchés publics



## CONSEIL MUNICIPAL



### Démissions

**M. Frédéric DOS SANTOS** a démissionné de son mandat de conseiller municipal par courrier en date du 11 octobre 2022. En l'absence de candidat venant immédiatement après sur la liste, le siège restera vacant.

**M. Ludovic VILLATTE** a démissionné de son mandat d'adjoint en charge des finances et de l'informatique par courrier en date du 3 décembre 2022 et sa démission a été acceptée le 22 décembre 2022 par Mme la Préfète de la Creuse. Il reste conseiller municipal.

## INFORMATIONS

### Concours de Belote

L'APVP organisait le **5 novembre 2022** dernier son premier concours de belote. Ce sont **16 équipes** qui ont répondu à l'invitation de l'association. Pour une première, organisateurs comme participants s'accordent à penser que le moment a été très convivial et qu'il conviendra de le réitérer.



### Action sociale

#### Les repas à domicile par le SIVU

Le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) peut être contacté sur le **05 55 52 22 09**.

Les prix 2023 :

- Repas : **9.56 euros** ;
- Potage : **0.95 euros**.



### Le service des eaux du Grand Guéret déménage !

Une facture à régler, un renseignement à demander ? Rendez-vous désormais au 10 rue de l'ancienne poudrière à Guéret, du lundi au vendredi de **9h à 12h** et de **14h à 17h (16h30 le vendredi)**.

Le service assure également un **accueil téléphonique** au **05 55 41 72 72**.

## TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS, INFRASTRUCTURES ET BÂTIMENTS

### Fermeture de la poste et création d'une agence postale

Depuis le début des années 2000, le développement des nouveaux moyens de communication met à mal l'activité de la poste, en règle générale, et de notre bureau de poste en particulier. Cette activité est en baisse réelle d'environ 7% par an, depuis cette date.

Bien évidemment, notre poste a été très fragilisée par cette réalité et vous avez vu son amplitude d'ouverture au public s'amenuiser considérablement. En réponse à moins d'activité, cette amplitude s'est donc réduite et par conséquent l'amplitude se réduisant, cela entraîne une baisse d'activité. « C'est vraiment le chat qui se mord la queue ».

Fin 2020, le couperet est tombé. La direction régionale de la poste a annoncé la fermeture du bureau pour décembre 2022.

Malgré la baisse importante d'activité, les élus ont considéré nécessaire de maintenir ce service public car une partie de notre population ne maîtrise pas, parfaitement bien, toutes ces nouvelles technologies de communication.

Après plusieurs perspectives, dont celle qui vous a été présentée dans le bulletin municipal de juillet 2022, nous avons

décidé d'aménager cette agence dans les locaux de la mairie.

Ainsi, fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2023, l'agence postale ouvrira au public dans les locaux de la mairie : un bureau est en cours d'aménagement dans la salle des mariages.

Le service rendu aux usagers se poursuivra donc et la quasi-totalité des services assurés par la poste le sera à nouveau dans ces nouveaux locaux.

L'impact financier étant à considérer, la totalité des travaux d'aménagement sera à la charge de la poste.

Concernant les frais de fonctionnement – et notamment les frais de personnel – une convention, établie avec la poste pour 9 ans renouvelable, assurera partiellement, voire intégralement la couverture financière.

**Le courrier est toujours collecté dans la boîte aux lettres du bureau de poste jusqu'à l'ouverture de l'agence postale à la mairie.**



### Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Tous les ans le service public d'assainissement non collectif (SPANC), qui est un service de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret dont c'est la compétence, effectue des contrôles chez les particuliers qui ont un système d'assainissement non collectif afin de s'assurer de la bonne conformité de l'installation.

À ce jour sur notre commune les statistiques sont les suivantes :

■ **Dispositifs satisfaisants : 34%**

*Dispositifs complets sans problèmes majeurs de fonctionnement.*

■ **Dispositifs non conformes : 34%**

*Dispositifs incomplets, sans contact direct possible avec les eaux usées non traitées (infiltrées dans le sol).*

■ **Dispositifs non conformes avec danger pour la santé des personnes : 27%**

*Dans la majeure partie des cas : dispositifs incomplets, avec contact direct possible avec les eaux usées non traitées (évacuations superficielles sur le terrain de l'utilisateur, dans un fossé, cours d'eau ou réseau de collecte des eaux pluviales...).*

■ **Absence d'installations : 5%**

*Attention : certains immeubles sont parfois inoccupés, et ont été contrôlés dans le cas de vente immobilières.*

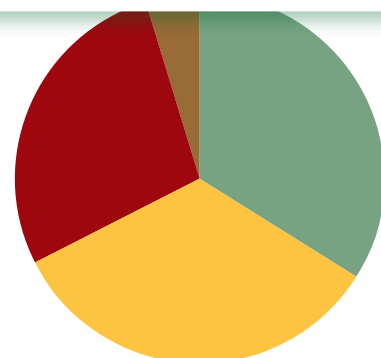
Ces chiffres démontrent que **32% des installations** nécessitent des travaux de réhabilitation importants car elles

sont dangereuses pour les populations et pour l'environnement.

Nous vous engageons, en cas de doute sur l'état de votre installation d'assainissement si celle-ci est non collective, à contacter le SPANC à la communauté d'agglomération du Grand Guéret afin de réaliser un diagnostic, de vous accompagner et de vous conseiller pour les travaux éventuels de réhabilitation ou de conception.

Des aides financières peuvent être octroyées aux particuliers.

Dispositif contrôlé	Nombre
■ Installations conformes ou satisfaisantes	198
■ Installations non conformes	195
■ Installations non conformes avec danger pour la santé des personnes	160
■ Installations inexistantes	27
<b>Total</b>	<b>580</b>



## À VOS AGENDAS !

### Rive Gauche Quartet

Une soirée, avec quelques jours d'avance sur la Saint-Valentin, aura lieu le **11 février 2023 à 20h30** dans la salle polyvalente André BOURLIAUD.

Alexis BOURGUIGNON à la trompette, Thierry BOURGUIGNON à la batterie, Thomas EZEQUIEL au piano et Elisabeth LECLERC au chant vous transporteront dans une soirée des plus agréables avec des chansons d'amour d'hier à aujourd'hui.

Pensez à réserver vos places au **05 55 52 34 05**.



### Polar creusois



Sortie en **juillet 2023** du prochain polar creusois de Jacques Jung : « Grand bal en Creuse ».

Ce polar nous entrainera dans une enquête policière sur la commune de Saint-Sulpice-le-Guéretois.



# Bonne Année 2023

## EN PRATIQUE

### Nos contacts

- Téléphone mairie : **05 55 52 34 05**
- Email : [mairie.stsulpicelegeretois@wanadoo.fr](mailto:mairie.stsulpicelegeretois@wanadoo.fr)
- Site internet : [www.saintsulpicelegeretois.fr](http://www.saintsulpicelegeretois.fr)
- Facebook : <https://bit.ly/3M17cav>
- Astreinte des services techniques : **⚠ attention** nouveau numéro : **06 49 27 61 20**

